



Entretien avec Michel Djombo, Président de l'Union Patronale et Interprofessionnelles du Congo (Unicongo) depuis le 22 novembre 2022. Cette association patronale représente les entreprises du secteur privé au Congo et défend leurs intérêts auprès des pouvoirs publics et institutionnels.

Comment est structurée Unicongo ?

Unicongo, en tant que principal syndicat patronal de la République du Congo, assume la mission de représenter et de défendre les intérêts des employeurs et des entreprises opérant dans l'économie formelle du pays. Contrairement à une confédération, Unicongo ne regroupe pas des associations professionnelles, les entreprises adhérant directement à cette union. Notre large base de membres s'étend des très petites entreprises (TPE) aux grands groupes, regroupés au sein de 15 fédérations sectorielles distinctes.

Pour remplir pleinement notre rôle, nous nous sommes assignés cinq missions principales :

- **Conduite des négociations collectives avec les syndicats de travailleurs** : Notre Union est la seule autorisée par les autorités publiques à négocier les conditions de travail, les salaires, les avantages sociaux et d'autres aspects des relations de travail dans les divers secteurs de l'économie nationale. Notre objectif est de parvenir à des accords équitables et mutuellement acceptables pour toutes les parties.
- **Plaidoyer auprès des pouvoirs publics** : Notre engagement quotidien consiste à plaider en faveur de politiques soutenant les entreprises et favorisant le développement économique de la République du Congo.
- **Source d'information de qualité** : Nous mettons à la disposition de nos membres des informations essentielles concernant la législation du travail, les meilleures pratiques en matière de gestion des ressources humaines et d'autres sujets pertinents.

- **Représentation devant les tribunaux** : Plusieurs de nos adhérents occupant des postes de juges assesseurs dans les tribunaux du Travail et du Commerce, nous servons de représentants des employeurs dans les commissions traitant des litiges liés aux licenciements pour toutes les entreprises, membres ou non d'Unicongo.

- **Recherche et analyse** : Nous réalisons des études et des recherches économiques afin de fournir à nos membres, aux institutions internationales et au gouvernement des données et des analyses pertinentes. Ces informations aident les entreprises à prendre des décisions éclairées et à anticiper les évolutions du marché.

En somme, Unicongo joue un rôle central dans la promotion des intérêts des employeurs et des entreprises de la République du Congo, en veillant à la défense de leurs droits, à leur représentation dans les négociations et à la création d'un environnement favorable aux affaires et à la croissance économique.

Quelle est votre stratégie notamment en ce qui concerne l'amélioration du dialogue public-privé ?

Nous nous efforçons d'éviter la situation où nous attendons passivement que des mesures soient mises en œuvre avant d'exprimer des opinions contradictoires, surtout lorsque nous considérons que ces mesures vont à l'encontre de l'amélioration du climat des affaires. Au lieu de cela, nous adoptons une approche proactive en maintenant un dialogue constant avec les autorités publiques. De plus, en 2021, nous avons élaboré un livre blanc qui a dressé un diagnostic clair de l'environnement des affaires dans notre pays, en proposant quelques pistes de solutions. En 2024, nous prévoyons de renouveler cet exercice, en élargissant notre réflexion pour inclure des propositions visant à réellement diversifier notre économie.

Quels conseils donneriez-vous à un futur investisseur au Congo ?

Le conseil que nous donnons systématiquement aux nouveaux entrants sur le marché congolais est de s'associer dans la mesure du possible à une société locale, de préférence un adhérent d'Unicongo. Investir avec un partenaire local offre de nombreux avantages : connaissance du marché, réseaux, réduction des risques, conformité réglementaire, crédibilité, ressources locales, responsabilité sociale, adaptation culturelle et accès à des incitations gouvernementales. Cependant, le choix du partenaire exige une diligence raisonnable et une clarté dans les objectifs. En fin de compte, cette collaboration peut aider les investisseurs étrangers à réussir sur notre marché qui peut parfois s'avérer complexe.